

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Toulouse, le 22 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Réforme du Bac 2021 dans l'enseignement agricole d'Occitanie

L'enseignement agricole relève du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Les lycées agricoles de la région Occitanie préparent la mise en œuvre de la réforme du Bac.

Les élèves qui choisiront l'enseignement agricole retrouveront le socle de culture commune identique pour tous les élèves de la voie générale et ils pourront aussi choisir des enseignements de spécialité spécifiques: La biologie écologie par exemple ne sera en effet proposée que dans les lycées agricoles. C'est la même chose pour un certain nombre d'enseignements optionnels exclusifs aux lycées agricoles; citons entre autres l'option Agronomie-Économie et Territoire, l'option Pratiques Sociales et Culturelles ou encore l'hippologie équitation.

Ces enseignements spécifiques témoignent de l'identité de ce système éducatif ambitieux qui a à cœur de préparer les jeunes aux métiers du vivant.

Les établissements agricoles, leurs exploitations et leurs ateliers technologiques sont au centre des préoccupations de notre société et de notre agriculture. Les missions de formation, d'expérimentation de développement et d'innovation qui leur sont confiés leur donnent vocation à jouer un rôle dans la réconciliation entre l'économie, l'écologie et le social qui sont les piliers du développement durable.

L'enseignement agricole présente d'autres spécificités : un enracinement fort dans les territoires, une ouverture au monde professionnel, une grande diversité des origines sociales, une place importante accordée à l'innovation, à l'enseignement socioculturel et à l'ouverture à l'international.

En outre, la taille humaine de ces établissements, et l'importance des internats permettent de porter une attention plus grande à chacun.

Retrouvez la carte des enseignements de spécialité des établissements agricoles d'Occitanie en classe de seconde, première et terminale générale ou technologique sur le site : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/La-reforme-du-BAC-dans-l

Et n'hésitez surtout pas à rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes de chacun de ces établissements.

Pour plus d'info sur la réforme du bac dans l'enseignement agricole :

Contact presse DRAAF Occitanie

Anne Bernachon - Tel: 05 61 10 61 12

Nouveau bac général 2021

Enseignements de spécialité proposés dans les établissements d'enseignement agricole **Sur ChloroFil :**

http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/baccalaureat-2021/offre-en-region.html

Sur Educagri:

https://educagri.fr/les-formations-diplomes-et-certifications/lenseignement-secondaire-general-technologique-et-professionnel/nouveau-bac-general-2021.html